

**Groupe de Travail : Guide juridique de l’accompagnement à domicile**

Réunion du 19 janvier 2023

***Présents :***

**BENNABOU Farah,** Coordinatrice de parcours-DAC 93 Nord

**BERTAIOLA Corinne**, Responsable de secteur, SAAD, Aubervilliers

**CHARBONNIER Nicole**, Responsable du pôle gérontologie – CCAS Aulnay-sous-Bois

**CHARLEMAGNE Corinne**, Infirmière coordinatrice, SSAID, Aubervilliers

**DANG Bao Hoa,** Directrice de l’association Arc en ciel

**FLEURANT-AUFFRAY Corinne**, Assistante sociale CLIMAD, Aulnay-sous-Bois

**GAUTIER Benoist**, Responsable du SAAD Epinay

**GOULEY Jacques**, Chargé d’études juridiques – CD

**NOOR Kamel**, Chargé de mission DAC 93 Nord

**OSBERT Antoine,** Chef de projet territorial, DAC 93 Sud

**PETIT Emma,** Chargée de mission DAC 93 Nord

**ZALAMBANI Isma**, Coordinatrice pôle prévention projet- CD

***Excusés :***

**PARADE Grégory**, Avocat

**L’ordre du jour** :

* Retour sur les modèles de fiches soumis par Jacques Gouley
* Maitre Parade Grégory, sur la question du secret professionnel en RESAD et instance de concertation
* Actions à venir

**Retour sur les modèles de fiches soumis par Jacques Gouley**

Nous avons refait un point sur le travail effectué par Jacques sur les fiches situations.

Concernant la fiche « vidéo surveillance » :

* La réponse apportée pour le cabinet d’avocat au niveau de la ville est différente de celle proposée par Jacques.

Isma a donc proposé de se rapprocher de la cellule SAAD du département pour avoir un avis supplémentaire.

* Si l’auxiliaire qui intervient au domicile oublie de rebrancher la caméra ? qui est responsable s’il arrive quelque chose ? dans le cas où la caméra est là pour surveiller le proche.
* Le SAAD qui suspend son intervention doit-il trouver un relai ? oui

**Rappel important** : préciser au sein du guide juridique que les réponses apportées sont non exhaustives et propres à chaque situation. Différentes réponses peuvent être apportées à une même situation. Ce guide est là pour se questionner sur sa pratique par rapport à une situation.

Attention au nombre de situations présentes au sein du guide pour éviter qu’il ne soit trop long 🡪 pose question du format

**A propos de la dimension éthique :** démarche éthique et recommandations de bonnes pratiques

Il est important que chaque professionnel se saisisse de ces questions.

Point d’attention sur cette démarche éthique et recommandations de bonnes pratiques, qui peut être interprétée par certains professionnels strictement et les mettre ensuite en difficulté.

L’éthique c’est se demander : quelle démarche de réflexion. Comment je vais résoudre le problème : c’est un chemin pas une solution. L’idée est de susciter des questionnements sans émettre de jugement et d’indiquer un comportement particulier à mettre en place.

**A propos du format** : le guide se présentera sous la forme d’un livret avec une page centrale comprenant un schéma avec l’ensemble des pictogrammes renvoyant aux situations détaillées. Les pictogrammes seront repris à chaque début de fiches pour évoquer la situation.

On retrouvera ce schéma également sous la forme d’un poster qui représentera les situations.

**La question du secret professionnel en RESAD et instance de concertation**

Cette question n’a pas pu être abordée du fait de l’absence excusée de Maitre Parade.

Un second travail concernant un guide relatif au partage et à l’échange d’information est mené en parallèle.

**Actions à venir**

Un temps d’échange est prévu entre Bao Hoa, Emma, Julie et Jacques autour des situations afin de les soumettre au prochain groupe de travail.

**Au 19 février, au plus tard**, les membres du groupe devront faire un retour à Jacques sur les situations qui lui ont soumises.

La charte éthique sera envoyée aux membres du groupe.

**La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 17 mars de 14h à 16h, au Conseil départemental à Bobigny, salle 135, immeuble Verdi.**